



**Syndicat CFDT
du ministère des affaires
étrangères et européennes**

Nantes, le 28 février 2008

- Réf. :128/08/NT

Monsieur le Ministre,

Le syndicat CFDT-MAE dépose ce jour un préavis de grève au nom de ses sections constituées auprès des représentations françaises en Egypte (Ambassade, Consulats et établissements culturels) pour les journées du 9 – 10 et 11 mars 2008.

Par ses courriers des 13 et 22 février, la CFDT-MAE attirait l'attention de l'administration sur le plan de licenciement massif que souhaite mettre en place la direction du Centre Français de Coopération et de Culture et les graves conséquences que ces mesures pourraient avoir tant sur le personnel et leurs familles que sur les conditions de travail dans l'établissement.

Constatant l'absence de réponse à ces courriers qui reflète une fois de plus le manque regrettable de dialogue social dans cet établissement et face à l'ultimatum inacceptable posé par la direction à son personnel, la CFDT-MAE demande instamment le retrait du plan de licenciements et la tenue exceptionnelle d'une Commission consultative de concertation consacrée à ces graves problèmes.

Faute de réponse à ces revendications, la CFDT-MAE appellera l'ensemble du personnel de ses quatre sections locales à la grève aux périodes indiquées dans ce préavis .

CFDT - MAE
SECTION DE NANTES
B.P. 43605
4336 NANTES CEDEX 1

Pour le Conseil Syndical

Jacques Szalay

Monsieur Bernard Kouchner
Ministre des Affaires étrangères et européennes
37 Quai d'Orsay – 75007 Paris

Cqué :

SE Monsieur l'Ambassadeur de France en Egypte
Monsieur le Directeur du CFCC, Madame la Consule Générale (le Caire), Madame la Consule Générale (Alexandrie), Monsieur le Chef du SAFU.
SG - DGA - DRH - INS - DGCID - CID/CCF - DRH/RH1 - DRH/RH3